



Plan Santé

DEUX-SÈVRES

2018-2023

AGIR ENSEMBLE
POUR LA SANTÉ
DES DEUX-SÉVRIENS



PRS 2018-2023
NOUVELLE
AQUITAINE
Projet Régional de Santé

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Édito



Laurent FLAMENT,
directeur de la délégation
départementale de l'ARS
des Deux-Sèvres

Le *Projet régional de santé (PRS) 2018-2028*, élaboré sous le pilotage du directeur général de l'ARS, Michel LAFORCADE, prévoit 3 évolutions majeures pour notre système de santé régional :

- **Plus de prévention** et de promotion de la santé,
- **Plus de prises en charge à domicile et d'inclusion** au plus près des milieux de vie (personnes âgées, en situation de handicap et publics vulnérables),
- **Plus de prises en charge personnalisées et coordonnées** avec une participation active des patients.

Le PRS est décliné dans chaque territoire et s'adapte aux besoins spécifiques de la population.

En Deux-Sèvres, les enjeux de santé autour desquels nous devons nous mobiliser sont notamment :

- la consolidation de l'offre de soins par la création des communautés professionnelles de santé et par la dynamique du groupement hospitalier de territoire,
- le développement d'une offre de formation des métiers de la santé et sa promotion,
- l'amélioration de la couverture vaccinale et ce dès le plus jeune âge,
- l'intégration de la santé environnementale dans toutes les activités de santé et dans les travaux des collectivités publiques,
- la modification des prises en charge favorisant l'autonomie de tous, le plus longtemps possible et au domicile,
- la poursuite de l'intégration des usagers dans les politiques et les actions de santé.

Le **Plan Santé Deux-Sèvres** permet de coordonner la mise en œuvre d'actions concrètes pour améliorer la santé des Deux-Sévriens.

Des acteurs engagés et une ambition collective

- **Le Plan Territorial de Santé**, un cadre d'orientations stratégiques partagées,
- **Des instances de démocratie sanitaire dynamiques et impliquées dans les territoires** (les comités d'acteurs en santé, l'expérimentation du Guichet d'Accueil et d'Accompagnement des Réclamations en Santé, les usagers correspondants territoriaux en Conseils de Vie Sociale),
- **Des démarches parcours structurantes et partenariales** pour améliorer les parcours de santé (PAERPA, Projet Territorial de Santé Mentale, la Réponse Accompagnée Pour Tous « Zéro sans Solution »),
- **Un tissu associatif et des réseaux professionnels constitués**, un **Groupement Hospitalier de Territoire** ouvert à ses partenaires extérieurs de la ville et du médico-social,
- **Des professionnels de santé investis pour innover et se coordonner** (une infirmière de parcours en cancérologie à Thouars, une approche populationnelle de la santé pour Niort).

Plan
Santé
DEUX-SÈVRES
2018-2023

Portrait DES DEUX-SÈVRES

373 553 habitants
6,5 % de la population de la Nouvelle-Aquitaine

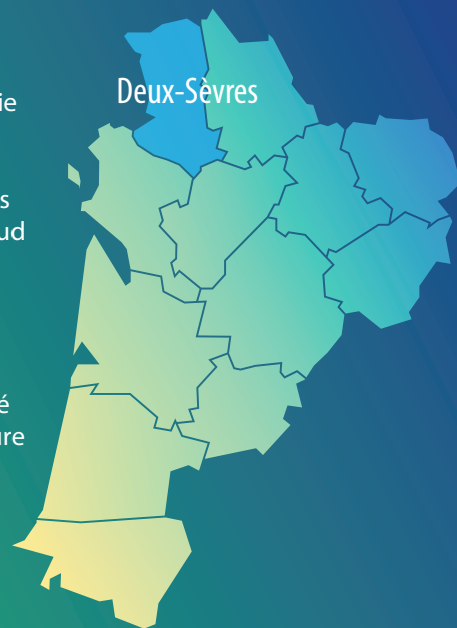
62 habitants/km²
deux fois moins importante que la densité nationale

Le département le plus jeune de la région
Moins de 18 ans : 22,5 %
75 ans et plus : 11,5 %



- Un territoire qui se caractérise au nord par une physionomie proche des Pays de la Loire maillée par des petits et moyens pôles, alors que le sud est organisé autour de l'aire urbaine de Niort

- Un taux de mortalité prématurée qui figure parmi les moins élevés de la région (186 contre 196)



Des forces à MAINTENIR Des fragilités à PRENDRE EN COMPTE



10 priorités d'action

POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES DEUX-SÉVRIENS



de prévention



Vaccination

Améliorer la couverture vaccinale

Exemples d'actions

- Accompagner la montée en charge du centre départemental de vaccination et de ses antennes,
- Amplifier les campagnes de communication et de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels.

Santé publique

Développer la culture, les pratiques et les actions de santé publique

Exemples d'actions

- Créer un pôle de santé publique à l'échelle du Groupement Hospitalier de Territoire pour la coordination des actions de prévention et de promotion de la santé,
- Poursuivre la mise en place des « Ambassadeurs Environnement » au sein des collectivités territoriales pour favoriser la prise en compte de la dimension santé dans les politiques publiques,
- Renforcer les actions d'éducation et de promotion de la santé en direction des jeunes.

Maladies chroniques

Améliorer le repérage des fragilités des personnes âgées à domicile et en établissement

Exemples d'actions

- Poursuivre les formations des professionnels du domicile,
- Généraliser le projet des visites par les pharmaciens des armoires à pharmacie au domicile,
- Renforcer le repérage de la fragilité à domicile et en établissement (unité hospitalière, EHPAD...).



de prise en charge à domicile et d'inclusion

Autonomie

Des prises en charge et des accompagnements au bénéfice de l'autonomie

Exemples d'actions

- Poursuivre le déploiement des services à domicile médicalisés tels que les Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH),
- Développer l'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées,
- Poursuivre l'accompagnement et la formation des aidants.



Inclusion

Des prises en charge et des accompagnements au bénéfice de l'inclusion professionnelle et sociale

Exemples d'actions

- Favoriser l'inclusion d'une majorité des enfants en situation de handicap dans les écoles,
- Mettre en œuvre le Dispositif Emploi Accompagné en faveur des personnes en situation de handicap,
- Poursuivre le développement des Groupes d'Entraide Mutuelle en faveur des personnes en situation de handicap psychique, autistes et cérébro-lésées.



d'offre de soins personnalisée et coordonnée



Usagers : acteurs du système de santé

Renforcer l'implication du citoyen et le partenariat usager-professionnel

Exemples d'actions

- Expérimenter le Guichet d'Accueil et d'Accompagnement des Réclamations en Santé en faveur des usagers et par les usagers,
- Valoriser les compétences des usagers-experts dans la gouvernance de la politique de santé et dans les dispositifs de prise en charge (médiateurs santé-pair, patients-experts en cancérologie, en diabétologie...).



Démographie médicale

Pallier la carence de médecins généralistes et spécialistes, et des autres professionnels de santé

Exemples d'actions

- Poursuivre le développement des consultations avancées de spécialistes dans les zones sous-dotées,
- Mettre en œuvre des projets médicaux de télémédecine,
- Augmenter le nombre de protocoles de coopérations entre les professionnels de santé et optimiser le temps médical en développant de nouvelles compétences et de nouveaux métiers (infirmières en pratiques avancées, assistants médicaux),
- Renforcer l'attractivité des métiers du « Grand Âge ».

Exercice coordonné

Développer l'exercice coordonné et pluri-professionnel et des modes d'exercice attractifs

Exemples d'actions

- Poursuivre le maillage du territoire en Maisons de santé et en Centres de santé Polyvalents,
- Favoriser l'émergence des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé pour améliorer les parcours de santé, le lien Ville/Hôpital, l'accès aux soins non programmés.

Coordination des professionnels

Développer des prises en charge coordonnées autour du patient en ambulatoire et à domicile

Exemples d'actions

- Accompagner la montée en charge de la Plateforme Territoriale d'Appui pour la coordination des situations complexes à domicile,
- Augmenter le recours à l'Hospitalisation À Domicile (HAD),
- Développer les programmes d'accompagnement du retour à domicile et promouvoir les techniques de réhabilitation précoce après chirurgie.

E-santé

Développer les usages du numérique en santé

Exemples d'actions

- Renforcer l'usage d'outils sécurisés de communication et de coordination entre les professionnels de santé (PAACO, Messagerie sécurisée),
- Accompagner la population et les professionnels de santé à l'ouverture et à l'usage du Dossier Médical Partagé (DMP), véritable carnet de santé numérique.

Le PRS Nouvelle-Aquitaine, c'est :

- **3 documents plus synthétiques et lisibles** pour permettre à tous les acteurs de s'y inscrire : le Cadre d'orientation stratégique (COS), le Schéma régional de santé (SRS) et le Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS).
- **Un suivi et une évaluation renforcés**, notamment autour d'un nombre resserré d'indicateurs dits traceurs de la politique régionale.



Consultez ces documents et suivez la mise en oeuvre du PRS sur le site internet de l'ARS : nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Délégation départementale des Deux-Sèvres

6 rue de l'Abreuvoir
CS 18537
79025 Niort Cedex
05 49 42 30 50
ars-dd79-direction@ars.sante.fr

Siège

103 bis rue Belleville - CS 91704
33063 Bordeaux Cedex
05 57 01 44 00
ars-na-contact@ars.sante.fr



Suivez l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur
Facebook et Twitter